



BACCALAURÉAT GÉNÉRAL SCIENTIFIQUE

Bac S Biologie-Écologie

Formation initiale

>>> OBJECTIFS

Le bac général scientifique donne le niveau de culture générale et les outils intellectuels indispensables pour entreprendre des études supérieures.

>>> ORGANISATION

Le bac général scientifique est caractérisé par un pôle de trois matières dominantes : mathématiques, physique-chimie et une troisième matière au choix. Dans les LEGTPA, ce choix est obligatoirement : Biologie-Ecologie. L'enseignement de cette matière se poursuit en Terminale en relation avec l'enseignement de spécialité : « Agronomie, Territoire et Citoyenneté » (ATC). En classe de Première, les options « Agronomie, Territoire et Citoyenneté » et la langue vivante 2 (au choix anglais, espagnol ou allemand) sont obligatoires. Les travaux en groupe d'effectif restreint assurent un suivi de l'élève, adapté à ses besoins.

>>> CONDITIONS D'ACCÈS

Sont admis en 1^{ère} S Biologie-Ecologie, les élèves de Seconde Générale et Technologique ayant reçu un avis favorable du conseil de classe de l'établissement d'origine.

>>> POURSUITE DES ÉTUDES

Le Bac S Biologie-Ecologie prépare à des études supérieures scientifiques et technologiques courtes ou longues.

Dans l'enseignement supérieur agronomique :

- classes préparatoires à des concours d'admission dans les Ecoles d'Ingénieurs (ENSA-ENITA) et de Vétérinaires (ENV),
- écoles privées d'Ingénieurs en agriculture,
- BTSA du secteur agricole, para-agricole et agro-alimentaire (34 options dans les secteurs Production, Transformation et Bio-industries, Technico-commercial, Aménagement de l'espace et protection de l'environnement).

Dans l'enseignement supérieur scientifique :

- Licence - Masters (sciences, STAPS...)
- DUT, BTS

>>> ENSEIGNEMENT FACULTATIF

Quel que soit le niveau de pratique équestre ou les ambitions sportives dans le domaine des pratiques équestres, le LEGTPA de Blanquefort propose des solutions adaptées pour bien associer passion et études scientifiques de qualité, en baccalauréat scientifique. Deux possibilités sont offertes :

L'OPTION FACULTATIVE HIPPOLOGIE-ÉQUITATION

Deux heures de cours et applications en hippologie, une reprise d'une heure d'équitation par semaine sont prévues au programme de l'option, de la Seconde à la Terminale. L'évaluation en cours de formation est prise en compte pour les points supérieurs à dix dans la délivrance du baccalauréat.

A noter, la possibilité pour les cavaliers titulaires d'une licence de poursuivre la pratique équestre dans le club d'origine, tout en bénéficiant de l'inscription à l'option, sous réserve de suivre le planning des évaluations prévues au lycée.

LE CLUB ÉQUITATION COMPÉTITION

Véritable section sportive réservée aux compétiteurs de bon niveau, ce club, conduit en partenariat avec la Société Hippique de Blanquefort (SHB), comprend trois heures d'entraînement hippique par semaine ainsi que des participations en compétitions équestres régionales ou nationales. Il est réservé aux titulaires des galops 6 et 7. Un suivi scolaire spécifique encadre ces sportifs en préservant ainsi la réussite scolaire, qui reste prioritaire.

Pour des informations plus précises, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.formagri33.com

Rendez-vous à notre journée portes ouvertes pour rencontrer les professeurs, instructeurs et élèves pratiquant l'équitation.





CLASSE DE PREMIÈRE

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	HORAIRE/ Hebdomadaire
Mathématiques	4 + (1) H
Physique-Chimie	2.5 (2) H
Biologie-Écologie	2 + (3) H
Français	4 H
Histoire-Géographie	2.5 H
Langue vivante 1	1 + (1) H
Langue vivante 2	1 + (1) H
Éducation physique et sportive	2 H
ECJS (intégrés dans ATC)	0.5 H
Agronomie - Territoire - Citoyenneté (ATC)	1+ (2.5) H
Travaux personnels encadrés	2 H
Heures de vie de classe	10/an
ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS	
Hippologie-Équitation	3 H

L'horaire entre parenthèses est dispensé selon le cas en travaux pratiques, travaux dirigés ou travaux pluridisciplinaires, selon les modalités prévues dans les programmes. T.P.E. : travaux personnels s'appuyant sur les disciplines dominantes de la série. Deux heures de travail minimum dans l'établissement et intégrés dans ATC.

CLASSE DE TERMINALE

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	HORAIRE Hebdomadaire	Coeff.
Mathématiques	4.5 + (1) H	7
Physique et Chimie	3 +(2) H	6
Biologie-Écologie	2 +(3) H	7
Français		4
Philosophie	2 + (1) H	3
Histoire et Géographie	2+ (0.5) H	3
Langue vivante 1	1 + (1) H	3
Langue vivante 2	1 + (1) H	2
Éducation physique et sportive	2 H	2
Enseignement spécialisé		
Agronomie - Territoire - Citoyenneté (ATC)	1+ (2.5) H	2
Travaux personnels encadrés	2 H	(b)
Heures de vie de classe	10/an	
ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS		
Hippologie-Équitation	3 H/semaine	2

(b) ne sont retenus que les points supérieurs à la moyenne de 10/20.

Le Lycée Agro-Viticole de Blanquefort accueille les élèves en internat, demi-pension et externat.



Enseignement agricole
Formations grandeur nature

